

**ARRETE DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE FIXANT LES RESSORTS
DES CENTRES PSYCHO-MEDICO-SOCIAUX DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

A.Gt 24-09-1996

M.B. 05-11-1996

Modifications

N r	Typ e	Remarque	Date de disposition	Date du Moniteur	Remarque	Ref. document
1	A.G t		24-09-96	05-11-96		

ARTICLE 1er. - Le ressort des centres psycho-médico-sociaux de la Communauté française est fixé pour la durée de l'année scolaire 1996-1997 conformément aux tableaux annexés au présent arrêté.

ARTICLE 2. - Le ressort fixé conformément aux tableaux visés à l'article 1er, l'est sans préjudice des contrats que les centres psycho-médico-sociaux concernés sont habilités à conclure en vertu de l'article 2 de la loi du 1er avril 1960 relative aux centres psycho-médico-sociaux.

ARTICLE 3. - Le Ministre ayant les centres psycho-médico-sociaux dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1er septembre 1996.

ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE FIXANT LES
RESSORTS DES CENTRES PSYCHO-MEDICO-SOCIAUX DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Ressort du C.P.M.S. d'ANDENNE.

- Athénée royal Jean Tousseul, Andenne;
- Athénée royal Jules Delot, Ciney - Havelange;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Gesves;
- Institut technique de la Communauté française Henri Maus, Namur - Eghezée;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Natoye-Hamois;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Vedrin.

Ressort du C.P.M.S. d'Arlon.

- Athénée royal, Arlon-Habay;
- Institut technique de la Communauté française Etienne Lenoir, Arlon;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Halanzy;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Messancy;

- Haute Ecole de la Communauté française "Robert Schuman", Implantation d'Arlon.

Ressort du C.P.M.S. d'Ath.

- Athénée royal, Ath;
- Institut technique de la Communauté française Sébastien Vauban, Ath-Irchonwelz;
- Athénée royal, Lessines.

Ressort du C.P.M.S. pour l'enseignement spécial d'Auderghem.

- Etablissement enseignement spécial primaire et secondaire de la Communauté française, Auderghem;
- Ecole primaire enseignement spécial de la Communauté française, Braine-l'Alleud;
- Ecole primaire enseignement spécial de la Communauté française, Ganshoren;
- Institut médico-pédagogique, Bierbais Hévillers;
- Ecole secondaire enseignement spécial de la Communauté française, Nivelles;
- Institut médico-pédagogique "P. Borremans", Rixensart;
- Institut enseignement spécial primaire de la Communauté française, Braine-le-Comte.

Ressort du C.P.M.S. de Braine-l'Alleud.

- Athénée royal Riva-Bella, Braine-l'Alleud;
- Athénée royal, Waterloo.

Ressort du C.P.M.S. de Charleroi.

- Athénée royal Ernest Solvay, Charleroi;
- Athénée royal Vauban, Charleroi;
- Athénée royal Châtelet 1, Châtelet;
- Athénée royal Châtelet centre, Châtelet;
- Athénée royal, Gilly;

Ressort du C.P.M.S. pour l'enseignement spécial de Châtelet.

- Ecole primaire enseignement spécial de la Communauté française, Nalinnes;
- Etablissement enseignement spécial primaire et secondaire de la Communauté française, Châtelet;

Ressort du C.P.M.S. de Chênée.

- Athénée royal Fragnée, Liège III- Angleur;
- Athénée royal, Chênée;
- Athénée royal, Soumagne.

Ressort du C.P.M.S. de Couvin.

- Athénée royal, Chimay + Institut technique provincial, Chimay;
- Athénée royal, Philippeville;
- Athénée royal Jean Rey, Couvin;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Momignies;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Mazée Viroinval.

Ressort du C.P.M.S. de Dinant.

- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Anhée-Lustin-Profondeville;
- Athénée royal Norbert Collard, Beauraing;
- Athénée royal Adolphe Sax, Dinant;
- Institut technique de la Communauté française, Dinant;
- Athénée royal, Florennes-Doische;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Croix-Scaille-Gedinne;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Hastières-Lavaux-Hastières;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Mettet;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Walcourt.

Ressort du C.P.M.S. de Dour.

- Athénée royal, Dour;
- Athénée royal, Quiévrain;
- Athénée royal, Saint-Ghislain.
- Lycée de la Communauté française Charles Plisnier, Saint-Ghislain.

Ressort du C.P.M.S. d'Etterbeek.

- Athénée royal Jean Absil, Etterbeek;
- Athénée Alfred Verwée, Schaerbeek;
- Haute Ecole de la Communauté française Bruxelles II "Paul-Henri Spaak", Implantation d'Ixelles.

Ressort du C.P.M.S. pour l'enseignement spécial de Flémalle-Haute.

- Ecole primaire enseignement spécial de la Communauté française, Amay;
- Etablissement enseignement spécial secondaire de la Communauté française, Amay;
- Etablissement enseignement spécial primaire et secondaire de la Communauté française, Flémalle;
- Institut enseignement spécial primaire et secondaire de la Communauté française, Grivegnée;
- Institut enseignement spécial primaire et secondaire de la Communauté française, Hannut;
- Etablissement enseignement spécial primaire et secondaire de la Communauté française, Milmort;
- Ecole primaire enseignement spécial de la Communauté française, Momalle.

Ressort du C.P.M.S. de Gembloux.

- Institut technique de la Communauté française, Horticulture, Gembloux;
- Haute Ecole de la Communauté française Liège-Verviers-Huy-Gembloux, Implantation de Gembloux;
- Athénée royal, Gembloux;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Gentinnes;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Nil-Saint-Vincent;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Eghezée, Noville-les-Bois, Fernelmont;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Sombreffe.

Ressort du C.P.M.S. de Gosselies.

- Athénée royal Louis Jourdan, Fleurus;

- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Frasnes-lez-Gosselies-Les-Bons-Villers;
- Athénée royal Les Marlaïres, Gosselies;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Gosselies;
- Athénée royal, Jumet;
- Athénée royal, Pont-à-Celles;
- Haute Ecole de la Communauté française de Namur, Implantation Tamines;
- Athénée royal Louis Delattre, Fontaine-l'Evêque;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Gerpinnes.

Ressort du C.P.M.S. de Huy.

- Athénée royal, Huy;
- Institut technique de la Communauté française, Huy;
- Haute Ecole de la Communauté française Liège-Verviers-Huy-Gembloux, Implantation de Huy;
- Athénée royal Prince Baudouin, Marchin;
- Athénée royal, Saint-Georges-sur-Meuse.

Ressort du C.P.M.S. d'Ixelles.

- Athénée royal Jules Bordet, Bruxelles;
- Athénée royal Gatti de Gamond, Bruxelles;
- Institut national supérieur des Arts et du Spectacle, (INSAS) Bruxelles;
- Ecole nationale supérieure des Arts visuels, Ixelles;
- Athénée royal Serge Creuze, Molenbeek;
- Haute Ecole de la Communauté française de Bruxelles I, Implantation de Saint-Josse;
- Haute Ecole de la Communauté française de Bruxelles II "Paul-Henri Spaak" Implantation d'Uccle;
- Athénée royal, Watermael-Boitsfort.
- Institut supérieur d'architecture de la Communauté française, Ixelles.

Ressort du C.P.M.S. pour l'enseignement spécial de Jambes.

- Ecole primaire enseignement spécial de la Communauté française, Anseremme;
- Ecole primaire enseignement spécial de la Communauté française, Gembloux;
- Institut enseignement spécial primaire et secondaire de la Communauté française, "Marianne Delahaut", Jambes;
- Ecole primaire d'enseignement spécial de la Communauté française, Andenne.

Ressort du C.P.M.S. de Leuze.

- Lycée de la Communauté française Louis Lepoivre, Flobecq-Amougies;
- Athénée royal Lucienne Tellier, Frasnes-lez-Anvaing;
- Athénée royal, Péruwelz;
- Lycée de la Communauté française, Quevaucamps;
- Institut technique de la Communauté française, Renaix;
- Institut professions paramédicales, Renaix;
- Ecole "Decroly" (section française), Renaix.

Ressort du C.P.M.S. de Liège.

- Lycée de la Communauté française, Alleur;
- Athénée royal "Charlemagne";
- Athénée royal Charles Rogier, Liège;
- Athénée royal, Liège II;

- Conservatoire, Liège;
- Haute Ecole de la Communauté française Liège-Verviers-Huy-Gembloux, Implantation de Liège;
- Athénée royal Montegnée-Saint-Nicolas, Grâce-Hollogne.

Ressort du C.P.M.S. de Marche-en-Famenne.

- Athénée royal, Durbuy-Manhay;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Forrières;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Haversin Ciney;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Hotton;
- Athénée royal, La Roche;
- Athénée royal Emile Fonck, Marche-en-Famenne;
- Athénée royal Robert Gruslin, Rochefort;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Wellin;
- Haute Ecole de la Communauté française "Robert Schuman", Implantation de Jemelle-Libramont.

Ressort du C.P.M.S. pour l'enseignement spécial de Marloie.

- Ecole primaire enseignement spécial de la Communauté française, Bastogne;
- Ecole primaire enseignement spécial de la Communauté française, Bertrix;
- Etablissement enseignement spécial secondaire de la Communauté française, Marloie;
- Ecole primaire d'enseignement spécial de la Communauté française, Marloie;
- Institut enseignement spécial primaire et secondaire de la Communauté française, Saint-Mard.

Ressort du C.P.M.S. de Molenbeek.

- Athénée royal, Ganshoren (y compris école d'Application);
- Athénée royal, Jette;
- Athénée royal, Koekelberg;
- Athénée royal, Bruxelles 2, Bruxelles;
- Athénée royal Marcel Tricot, Bruxelles;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Ostende;
- Haute Ecole de la Communauté française de Bruxelles II "Paul-Henri Spaak", Implantation d'Auderghem.

Ressort du C.P.M.S. de Mons.

- Ecole du Shape (Section belge), Shape-Belgique;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Jurbise;
- Athénée royal de Mons I, Mons;
- Athénée royal Marguerite Bervoets, Mons;
- Athénée royal Jean d'Avesnes, Mons-Jemappes;
- Conservatoire, Mons;
- Ecole supérieure des Arts plastiques et visuels, Mons;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Mons;
- Haute Ecole de la Communauté française du Hainaut, à l'exception de l'implantation de Tournai.

Ressort du C.P.M.S. pour l'enseignement spécial de Mons.

- Ecole secondaire enseignement spécial de la Communauté française, Anderlues;
- Institut médico-pédagogique de la Communauté française, Beloeil;
- Institut enseignement spécial primaire et secondaire de la Communauté française, Frasnes-lez-Anvaing;
- Institut enseignement spécial primaire de la Communauté française, Kain;
- Institut enseignement spécial secondaire de la Communauté française "Le Trèfle", Tournai;
- Ecole primaire enseignement spécial de la Communauté française, La Louvière;
- Ecole primaire enseignement spécial de la Communauté française, Lessines;
- Ecole primaire enseignement spécial de la Communauté française "l'Arbre Vert", Mons;
- Ecole primaire enseignement spécial de la Communauté française, Mouscron;
- Institut enseignement spécial primaire et secondaire de la Communauté française, Quaregnon.

Ressort du C.P.M.S. de Morlanwelz.

- Athénée royal, Binche;
- Athénée royal, La Louvière-Houdeng-Aimeries;
- Institut technique de la Communauté française, Morlanwelz-Trazegnies.

Ressort du C.P.M.S. de Mouscron.

- Athénée royal Fernand Jacquain, Comines-Warneton;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Herseaux;
- Athénée royal, Mouscron;
- Institut technique de la Communauté française, Mouscron;
- Lycée de la Communauté française Charles Plisnier, Pecq-Templeuve.

Ressort du C.P.M.S. de Namur.

- Athénée royal, Jambes Saint-Servais;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Malonne;
- Athénée royal François Bovesse, Namur;
- Institut technique de la Communauté française Félicien Rops, Namur;
- Lycée de la Communauté française, Namur;
- Institut technique de la Communauté française agro-alimentaire, Suarlée;
- Haute Ecole de la Communauté française, Namur.

Ressort du C.P.M.S. de Neufchâteau.

- Athénée royal, Bastogne-Houffalize;
- Athénée royal, Bertrix-Neufchâteau;
- Athénée royal, Bouillon-Paliseul;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Libin;
- Institut d'enseignement technique de la Communauté française, Libramont-Saint-Hubert;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Sibret-Vaux-sur-Sûre.

Ressort du C.P.M.S. de Nivelles.

- Athénée royal, Nivelles;

- Haute Ecole de la Communauté française de Bruxelles II "Paul-Henri Spaak", Implantation de Nivelles.

Ressort du C.P.M.S. pour l'enseignement spécial de Philippeville.

- Ecole primaire enseignement spécial de la Communauté française, Jemeppe-sur-Sambre;
- Institut médico-pédagogique de la Communauté française, Mariembourg;
- Etablissement enseignement spécial secondaire de la Communauté française, Philippeville;
- Ecole primaire enseignement spécial de la Communauté française, Anderlues.

Ressort du C.P.M.S. de Rösrath.

- Rösrath BPS 14;
- Dellbruck BPS 14;
- Düren BPS 2;
- Ossendorf BPS 7;
- Rösrath BPS 14;
- Siegburg BPS 14;
- Vogelsang BPS 13;
- Weiden BPS 7;
- Westhoven BPS 14;
- Rodenkirchen (Enseignement spécial).

Ressort du C.P.M.S. de Saint-Gilles.

- Institut technique de la Communauté française, Chomé Wyns-Anderlecht;
- Conservatoire, Bruxelles;
- Athénée royal Victor Horta, Saint-Gilles-Forest;
- Haute Ecole de la Communauté française de Bruxelles II "Paul-Henri Spaak", Implantation de Bruxelles;
- Haute Ecole de la Communauté française de Bruxelles I, Implantation d'Uccle.

Ressort du C.P.M.S. de Seraing.

- Athénée royal Air Pur, Seraing;
- Athénée royal, Esneux;
- Athénée royal, Ouffet;
- Athénée royal Pont de Seraing, Seraing-Ougrée.

Ressort du C.P.M.S. de Soignies.

- Athénée royal Jules Bordet, Soignies;
- Athénée royal, Braine-le-Comte;
- Athénée royal, Enghien;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Tubize-cEntre, Tubize;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Tubize-Renard, Tubize.

Ressort du C.P.M.S. de Spa.

- Athénée royal, Aywaille;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Ferrières;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Lierneux;
- Athénée royal, Malmédy;
- Athénée royal, Pepinster;
- Athénée royal, Spa;

- Institut technique de la Communauté française Hôtellerie, Spa;
- Athénée royal, Stavelot;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Stoumont;
- Athénée royal, Vielsalm (+ implantation Gouvy);
- Lycée de la Communauté française, Waimes.

Ressort du C.P.M.S. Tamines.

- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Auvelais-Sambreville;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Falisolle-Sambreville;
- Athénée royal Baudouin Ier, Jemeppe-sur-Sambre-Fosses-la-Ville;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Moustier-sur-Sambre-Jemeppe-Sur-Sambre;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Spy;
- Athénée royal, Tamines;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Tamines.

Ressort du C.P.M.S. Thuin.

- Athénée royal, Thuin;
- Lycée de la Communauté française, Merbes-Erquelines, Erquelines;
- Athénée royal Jules Destrée, Marcinelle;
- Institut technique de la Communauté française, Rance;
- Athénée royal, Beaumont.

Ressort du C.P.M.S. de Tournai.

- Institut d'enseignement de la Communauté française du "Val d'Escaut", Tournai;
- Athénée royal Jules Bara, Tournai;
- Athénée royal Robert Campin, Tournai;
- Institut technique métiers alimentation, Tournai;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Velaines;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Taintignies;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Kain;
- Haute Ecole de la Communauté française du Hainaut, Implantation de Tournai.

Ressort du C.P.M.S. d'Uccle.

- Athénée royal Andrée Thomas, Forest;
- Athénée royal Uccle I, Uccle (y compris la petite école dans la Prairie);
- Athénée royal Uccle II, Uccle.

Ressort du C.P.M.S. de Verviers.

- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Herve-Battice-Aubel;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Heusy;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française à Limbourg, Dolhain-Limbourg;
- Athénée royal Thil Lorrain, Verviers;
- Athénée royal Verviers II, Dison, Verviers;

- Athénée royal, Welkenraedt;
- Haute Ecole de la Communauté française Liège-Verviers-Huy-Gembloux, Implantations de Verviers et Huy ;

Ressort du C.P.M.S. pour l'enseignement spécial de Verviers.

- Institut enseignement spécial de la Communauté française, Andrimont;
- Institut enseignement spécial primaire de la Communauté française, Comblain-au-Pont;
- Ecole enseignement spécial primaire de la Communauté française, Seraing;
- Ecole enseignement spécial primaire de la Communauté française, Saive;
- Etablissement enseignement spécial secondaire de la Communauté française, Verviers;
- Institut enseignement spécial primaire et secondaire de la Communauté française, Vielsalm;
- Ecole primaire enseignement spécial de la Communauté française, Visé;
- I.M.P. de la Communauté française, Marloie.

Ressort du C.P.M.S. de Virton.

- Athénée royal, Athus;
 - Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Etalle;
 - Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Ethe-Belmont, Virton;
 - Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Florenville;
 - Institut technique de la Communauté française G. Gilson Izel, Chiny;
 - Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Habay-Martelange, Marbehan;
 - Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Musson;
 - Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Saint-Mard, Virton;
- Athénée royal, Virton;
- Haute Ecole de la Communauté française "Robert Schuman", Implantation Virton.

Ressort du C.P.M.S. de Visé.

- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Eben-Emael, Bassenge;
- Athénée royal, Herstal;
- Athénée royal Visé, Visé-Glons, Visé.

Ressort du C.P.M.S. de Waremme.

- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Cipllet-Burdinne, Braives;
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Crisnée;
- Athénée royal, Jodoigne;
- Athénée royal, Hannut;
- Athénée royal, Waremme;

Ressort du C.P.M.S. de Wavre.

- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française, Hamme-Mille;
- Athénée royal Paul Delvaux, Ottignies-Louvain-la-Neuve;
- Athénée royal, Rixensart;
- Athénée royal Maurice Carême, Wavre.

Ressort du C.P.M.S. de Woluwé.

- Athénée royal, Auderghem;
- Institut technique de la Communauté française Madeleine Jacquemotte, Evere;
- Athénée royal, Woluwé-Saint-Lambert;
- Athénée royal Crommelynck, Woluwé-Saint-Pierre;